

14.03.2006 - 10:30 Uhr

## hotelleriesuisse requiert des structures modernes dans la gestion des destinations touristiques et d'importantes mesures de libéralisation en Suisse

Berne (ots) -

hotelleriesuisse, l'association patronale de l'hôtellerie suisse, a présenté aujourd'hui à Berne les priorités pour le travail politique de l'année en cours. Ce faisant, l'association a demandé une meilleure coordination de la promotion étatique de la Suisse, mais aussi une adaptation conséquente des structures et du financement des destinations touristiques à la réalité du 21e siècle. Outre le soutien aux projets de réforme intérieure, comme la politique agricole 2011 et l'abrogation de la Lex Koller, hotelleriesuisse a plaidé pour une orientation résolument tournée vers l'ouverture dans la politique économique extérieure. Au premier plan figurent un rapprochement avec l'UE, la conclusion d'accords multilatéraux et/ou bilatéraux de libre-échange ainsi que la suppression des obstacles au commerce au sein de l'OMC. Une libéralisation dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications, de la poste et des chemins de fer, les importations parallèles et le Principe du Cassis de Dijon comptent aussi pour hotelleriesuisse parmi les points en première ligne sur l'agenda des réformes.

Le tourisme est la seule branche d'exportation liée à son emplacement. Il résulte de ce fait trois conditions cadres essentielles qui entravent et renchérissent la fourniture de prestations touristiques:

- Le tourisme suisse est complètement exposé à la concurrence globale pour acquérir des clients, mais en même temps, mais en même temps on ne peut pas délocaliser des parties de production ou de prestations de services dans des pays à main-d'oeuvre bon marché.
- Le marché intérieur très réglementé est en même temps le principal marché d'approvisionnement des entreprises touristiques.
- En se tenant à l'écart de l'UE, la Suisse crée des obstacles administratifs et techniques, inutiles et coûteux.

Compte tenu de cette situation, hotelleriesuisse a défini les priorités pour le travail politique de l'année en cours.

Coordination renforcée de la promotion de la Suisse

hotelleriesuisse soutient les efforts du Conseil fédéral et du Parlement visant à coordonner la promotion de la Suisse. Cet objectif sera atteint par une intégration des organisations Suisse Tourisme, Présence Suisse, Location:Switzerland et Swissinfo dans une nouvelle société et par une gestion commune de la marque "Suisse". Il convient en outre de créer des moyens de communication communs avec d'autres institutions actives dans le domaine de la promotion de la Suisse et d'unifier le réseau des services extérieurs.

Qui profite doit aussi payer

La situation actuelle dans le domaine de la gestion et du financement des destinations touristiques en Suisse est insatisfaisante et ne répond pas aux nécessités de l'ère de la globalisation: Les structures de commercialisation et de financement se basent presque exclusivement sur des critères politiques - c'est-à-dire des frontières cantonales et communales. La perspective des clients et du marché qui s'orientent vers des destinations compétitives sur le plan international n'est guère prise en compte.

Dans ce contexte, hotelleriesuisse relève la nécessité de prendre les mesures suivantes:

- À l'intérieur de la branche du tourisme: coopérations et fusions des entreprises dans la chaîne des services (organisations touristiques, transport, hôtellerie, restauration et prestataires de loisirs).
- Au-delà du tourisme: toutes les branches qui profitent du tourisme, à savoir les banques, le commerce de détail, la culture, etc., participent financièrement à la promotion du tourisme.
- Les fonds pour la promotion du tourisme sont affectés uniquement aux destinations compétitives à l'échelle internationale; les autres destinations se financent elles-mêmes.

Modernisation en matière de politique agricole et d'acquisition d'immeubles hotelleriesuisse approuve l'orientation générale de la politique agricole 2011, tout en se prononçant pour des adaptations plus conséquentes. En considération des développements internationaux précisée, l'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse souligne qu'il faut encourager les structures professionnelles et compétitives dans le secteur agricole. La formation de plus grandes exploitations devrait être également soutenue tout comme la fabrication de produits agricoles régionaux innovateurs et de grande qualité.

L'association salue en outre l'abrogation de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (Lex Koller), mais rejette les mesures d'accompagnement proposées dans la loi sur l'aménagement du territoire: c'est aux cantons et/ou aux communes qu'il appartient d'intervenir là où c'est nécessaire et souhaitable.

Ces positions que défend hotelleriesuisse reposent sur le constat que la liberté entrepreneuriale et un traitement égal pour tous les acteurs du marché sont les meilleures conditions pour garantir la prospérité de l'hôtellerie suisse.

Ouverture conséquente dans l'économie extérieure

En matière de politique économique extérieure, hotelleriesuisse relève aussi d'importants champs d'intervention qui peuvent contribuer à améliorer la situation de l'hôtellerie suisse, notamment:

- Un rapprochement de la Suisse avec l'Union européenne via une mise en oeuvre et - où cela s'avère opportun - une poursuite de la voie bilatérale, qui permet de trouver des solutions pragmatiques.
- Une issue positive du cycle de négociations de Doha en cours dans le cadre de l'OMC en vue de la réalisation d'importantes mesures de libéralisation, notamment dans le secteur de l'agriculture.
- Un développement constant du réseau d'accords de libre-échange multilatéraux et/ou bilatéraux.

hotelleriesuisse tire ces conclusions de l'expérience selon laquelle des libéralisations en matière d'économie extérieure se répercutent aussi toujours - directement ou indirectement - de façon positive sur la branche d'exportation hôtelière.

Autres réformes nécessaires

hotelleriesuisse a souligné que des efforts considérables de libéralisation sont nécessaires à l'avenir également pour assurer la compétitivité de l'hôtellerie suisse. Sur le plan intérieur, l'association estime qu'il y a lieu d'agir en premier lieu dans les domaines de l'électricité, des télécommunications, de la poste, des chemins de fer et des marchés publics. Sur le plan de l'économie extérieure, l'admission des importations parallèles et la reconnaissance du principe du Cassis de Dijon figurent au premier plan.

Contact:

Isabel Garcia  
 Responsable de la communication  
 Tel. +41/31/370'42'86  
 Mobile +41/79/652'85'19  
 E-mail: isabel.garcia@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100505962> abgerufen werden.